

CURRI CULUM VI TAE ETENDU

Luca Poma est né a Turin le 16/02/1972. Après des études supérieures, il poursuit sa formation en se spécialisant en technique de la communication et des relations publiques et institutionnelles

A partir de 1994, sur indication de l'Adjoint pour la Culture, il travaille pour la Région Piémont, dans le secteur des politiques juvéniles.

A partir de 1997, il est membre - sur nomination du Président du Conseil Régional - du Bureau de Présidence de la «Commission Régionale des Jeunes » (Commission Consultative Permanente du Conseil Régional), instituée par la Région Piémont (loi 16/95). Dans le cadre de son mandat, il s'occupe également des rapports avec les collectivités locales en vue de favoriser la naissance d'organismes consultatifs des jeunes sur le territoire. Dans ce rôle, il contribue à l'organisation de la Convention Piémontaise des Jeunes sur la Constitution Européenne, en collaboration avec le Ministère pour les Politiques Communautaires, qui a été organisée à Cuneo le 12 avril 2003.

Entre 1998 et 2005, il s'occupe des rapports entre le Conseil Régional et le Gouvernement central au sujet des politiques juvéniles, et il est membre jusqu'en mai 2001 de la Table permanente pour les politiques juvéniles du Département des Affaires Sociales de la Présidence du Conseil des Ministres, institué par la Ministre Livia Turco. Dans ce rôle, il participe aux délégations du Gouvernement qui ont contribué à la rédaction du "Livre Blanc de l'Union Européenne sur les Jeunes" (Spoleto, Paris, Gand, Bruxelles), et à de nombreux congrès et séminaires en matière de politiques juvéniles en Italie et à l'étranger.

De 1998 à 2002, il collabore aux travaux de l'Observatoire Parlementaire de Rome, en participant aux Commissions pour le travail et l'emploi (1998), le crédit et l'entreprise juvénile (1999), la culture et les politiques juvéniles (2000) ainsi qu'à la Convention sur la Constitution Européenne (2002 et 2003).

A partir de 1997, il est le fondateur et le Vice-Président Exécutif de l'Association Nationale GiovanialCentro (www.giovanialcentro.org), dont le but statutaire est la formation des jeunes générations et leur implication dans les processus décisionnels de l'Administration publique (citoyenneté active). Dans ce rôle, il coordonne le projet "ContaminAzione" (Jeunes & Bénévolat) pour le compte du Centre du Bénévolat de la Province de Turin, ainsi que le projet "Tartaruga", visant à réaliser une cartographie des barrières architectoniques et du degré d'accessibilité dans plusieurs villes du Piémont, en faveur des citoyens à mobilité réduite. Il a favorisé la création du guichet "Arianna" (www.sportelloarianna.it), guichet unique régional gratuit, mis à la disposition des jeunes pour faciliter les formalités administratives et les demandes de financement.

Depuis 2002, il est Secrétaire Général de la Fédération des Associations de Bénévolat Hospitalier, basée à l'Hôpital Saint-Jean Baptiste "Molinette" de Turin, Fédération qui réunit 26 associations comptant plus de 100.000 adhérents. Dans ce rôle, il organise à Turin, en avril 2003, chez l'Hôpital Molinette, le Congrès National sur le Clonage. Il est également l'un des membres du "Réseau pour le Développement de la Communication Sociale", dont font partie les principales institutions publiques et privées (ANSA, FIAT, KPMG, RAI, WWF, Union des Industriels, etc.). Entre 2003 et 2005, il siège à la Table Technico-scientifique Régionale pour le programme sur les dons et les greffes d'organes.

En 2002, il contribue à l'organisation de la CIG - Convention Italienne Jeunes, en collaboration avec le Cabinet du Ministère des Politiques Communautaires, et participe à la séance "Youth United for Europe", organisée en janvier 2003 à Rome par le Conseil Pontifical "Justitia et Pax" et par l'Université Pontificale de Bioéthique, avec la participation de la Fondation Guillé (Suisse).

Il est membre du Forum Permanent Eglise/Ville, qui réunit les plus grandes institutions régionales (Université, Ministère de l'Education, Préfecture, Diocèse, EE. LL.) en faveur des politiques juvéniles.

Délégué par la Région Piémont, il participe, à Rome, aux 6^{ème} et 7^{ème} séances semestrielles du CNEL (Conseil National Economie et Travail), sur invitation du Ministère pour les Politiques Communautaires.

Il collabore depuis longtemps avec la Citizen Commission of Human Rights (Organisme international reconnu par les Nations Unies, créé en 1969 pour la sauvegarde de la santé mentale) et avec d'autres ONG, dans le cadre de différents programmes d'actions pour prévenir les abus en milieu psychiatrique et en faveur de la défense des droits des malades mentaux et d'autres catégories défavorisées, dont les enfants et le troisième âge.

En 2003, il est membre de la Table Interministérielle "Ecole et Bénévolat", instituée à Rome par la Direction Générale du Ministère de l'Education, de l'Université et de la Recherche (MIUR). Dans ce rôle, il participe à la 1^{ère} étude nationale en matière d'école et de bénévolat, promue par le MIUR et présentée en mai 2003 au Salon du Livre de Turin, en présence du Ministre de l'Education, en contribuant à l'organisation de l'évènement en collaboration avec le Forum Interrégional du Bénévolat.

En sa qualité de délégué de GiovanialCentro, il négocie en juillet 2003 l'admission de cette organisation - en qualité d'association fondatrice - au Forum National des Jeunes de Rome (FNG), organisme agréé par l'European Youth Forum de Bruxelles. Il est délégué auprès de l'Assemblée du FNG à Rome pour la période 2003/2007.

Il acquiert des compétences juridiques et de réforme législative dans le secteur des politiques juvéniles et en matière de respect des droits des catégories les plus vulnérables. Il coordonne le groupe de travail pour la rédaction du projet de loi nationale sur la participation des jeunes générations, actuellement en discussion à la Chambre des Députés et au Sénat (PdL n° 584 du 02/08/2001). Sur délégation du Président de la Commission pour la Culture de la Région Piémont, il fait partie du groupe de travail qui entame la révision de la loi régionale 16/95 en matière de politiques juvéniles. Dans le premier semestre 2003, il participe à l'équipe législative chargée de revoir la réglementation qui dicte les critères nationaux pour l'assistance psychiatrique (loi 180), sur mandat du Président de la Commission pour les Affaires Sociales de la Chambre des Députés. En juin 2003, il reçoit un mandat exclusif de la Région des Pouilles pour l'élaboration et la rédaction du projet de loi régionale en matière de politiques juvéniles, intitulé "Promotion et coordination d'initiatives en faveur des jeunes et développement d'une citoyenneté européenne active".

Entre le premier trimestre 2003 et le deuxième trimestre 2005, il est l'un des acteurs de la Commission Régionale pour la coordination de toutes campagnes de communication institutionnelle sur les jeunes (contre la toxicomanie et les nouvelles dépendances, pour la valorisation du système Piémont, pour l'information TV destinée aux jeunes, etc.).

Il est parmi les promoteurs – dans le rôle de porte-parole national - de la campagne humanitaire "Giù le mani dai bambini" ®, contre les abus dans l'administration de psychotropes aux enfants et aux adolescents (voir à ce propos le site www.giulemanidaibambini.org); en cette qualité, il intervient à des congrès et à des séminaires, en donnant des nombreuses interviews aux médias nationaux. Cette Campagne - promue par 85 organismes sans but lucratif qui défendent les intérêts de plus de 8 millions d'Italiens – est la plus importante initiative jamais réalisée en Italie à ce sujet. Son site Internet - dont il coordonne la rédaction - est le plus important portail de vulgarisation scientifique en langue italienne sur ce thème spécifique.

Entre janvier 2004 et avril 2005, il est l'un des collaborateurs de la Présidente de la Commission pour la Culture de la Région Piémont, avec délégation pour les rapports avec les groupes et les associations juvéniles.

Entre juin 2004 et avril 2005, il est membre du 4^{ème} groupe de travail de l'Observatoire pour la Citoyenneté Européenne auprès de la Présidence du Conseil des Ministres, sur nomination du Chef de Cabinet du Ministère pour les Politiques Communautaires.

Depuis octobre 2004, en sa qualité d'abord de Vice-président de la Commission Régionale pour les Jeunes (Conseil Régional du Piémont), puis en tant que représentant du Forum National des Jeunes, il est membre de droit de la Table Inter-institutionnelle en matière de Politiques Juvéniles, qui coordonne la programmation des interventions de tous les organismes publics sur le territoire piémontais au sujet des jeunes générations.

Depuis novembre 2004, il est membre du groupe technique de travail institué à Turin par le Ministère de l'Education, de l'Université et de la Recherche sur "École et art contemporain" (proposition, exécution et monitoring de projets à l'école, en collaboration avec des fondations et des institutions culturelles), ainsi que membre du Forum des Jeunes de la Commission Nationale pour la Sécurité Routière chez le CNEL - Conseil National de l'Economie et du Travail (Ministère des Infrastructures et des Transports).

À partir de novembre 2004, il parraine l'organisation de "Fall Agorà 2004", meeting international des étudiants universitaires, qui s'est déroulé à Turin du 4 au 8 novembre, promu par l'Association des Etats Généraux des Etudiants d'Europe.

Depuis décembre 2004, il est membre du jury de l'Académie Régionale du Spectacle. Depuis juin 2005, il fait partie du jury de "Pulsazioni – Rassegna Band Emergenti" au Chicobum Festival (premier festival musical juvénile italien).

Depuis janvier 2005, il est Président de la Commission Législative du Forum National des Jeunes (Rome), avec délégation pour l'élaboration de la Loi-cadre nationale en matière de politiques juvéniles et de rapports législatifs avec les régions italiennes pour la réforme législative en faveur des nouvelles générations.

Depuis mars 2005, il fait partie du Comité Ethique et Scientifique de la Province de Rome contre les abus dans l'administration de psychotropes aux enfants.

Entre mai 2005 et mars 2006, il collabore directement avec le Chef de Cabinet du Ministre de la Culture.

Le 28 mai 2005, en sa qualité de porte-parole du Comité "Giù le Mani dai Bambini" ®, il organise à Turin, auprès de l'Hôpital Saint-Jean Baptiste Molinette, la table ronde nationale "Enfants et psychotropes : une nouvelle urgence sanitaire". Dans ce cadre – avec le parrainage des plus illustres institutions – il est présenté le Document de Consensus "ADHD et abus dans l'administration des psychotropes aux mineurs", rédigé en collaboration avec 320 spécialistes italiens.

Il participe au meeting international "Young World", organisé les 22-23-24 septembre 2005 à Turin, qui a réuni plus de 500 jeunes en provenance de tous les pays de l'Union Européenne.

Il coordonne la rédaction du programme TV "SaleinZucca", produit par la Région Piémont. Il écrit chaque semaine pour la revue "Il Conservatore" (inscr. Tribunal n° 05725) et publie périodiquement des articles sur la presse de secteur (politiques juvéniles, bénévolat, droits de l'homme et santé mentale).

Il tient un cours destiné aux attachés de presse auprès d'IRI Management, sur le thème "La communication sociale". Il est rapporteur à l'occasion de nombreux congrès et séminaires d'étude, parmi lesquels figurent : "De la Convention Européenne au semestre de Présidence Italienne" (Gargonza, le 14/07/03) ; "Le bénévolat à l'école" (Rome, le 18/11/03) ; "Rencontre des collectivités locales sur les politiques juvéniles" (Asti, le 28/11/03) ; "Citoyenneté Européenne et droits de l'homme" (Turin, le 10/12/03) ; "Temps libre et bénévolat" (Rivoli, le 13/12/03) ; "Génération futures" (Bielle, les 18-19/03/04) ; "D'Asti à Bruxelles et retour" (Asti, les 07/05/04 et 07/06/04) ; "Parlement des Etudiants Transfrontaliers Italie-France" (Turin, le 19/05/04) ; "Territoires des Politiques Juvéniles" (Turin, le 11/11/04) ; "Cours de Formation Politique Girolamo Apuleo" (Monopoli, le 12/10/04) ; "Témoins de solidarité" (Rome, le 18/11/04) ; "Santé mentale : au-delà de la psychiatrie." (Frosinone, le 05/12/04) ; "Europe, Midi et implication des jeunes générations" (Monopoli, le 04/03/05) ; "Politiques juvéniles : perspectives futures" (Turin, le 30/04/05) ; "Enfants et psychotropes : une nouvelle urgence sanitaire" (Turin, le 28/05/05) ; "La souffrance des enfants" (Rome, le 13/06/05) ; "Psychotropes et Enfants" (Forlimpopoli, le 01/10/05) ; "Les nouveaux droits des enfants" (les 26-27/11/05) ; "Forum Régional des Jeunes" (Turin, le 10/03/06), "Atelier Europe – Forum des jeunes sur l'avenir de l'Union Européenne" (Avigliana, les 24-25/03/06) ; "Campus National des Jeunes" (Caltagirone, les 26-29/04/06) ; XVIème Congrès National de l'Association Italienne de Psychologie du Sport (Florence, les 05-07/05/06).